


# DECLARATION DE TRANSACTION (POUR TOUTES LES APPELLATIONS) OU DE MISE A LA CONSOMMATION (UNIQUEMENT POUR LES AOC BEAUJOLAISES ET LES OPERATEURS EN PROCEDURE RENFORCEE)

Opérateur : Domaine AF GROS N°EUV(CVI) OU SIRET : 214920860  
 Nom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
 Lieu d'entrepôt des vins : 16 Rue Pierre Jaigneau 21200 Beaune  
 Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Fait le : 01/11/20 à \_\_\_\_\_  
 Signature du demandeur : 

Cadre réservé à l'OC  
 Date de réception par l'OC :

Désignation du produit (appellation, couleur, préciser climat, 1 <sup>er</sup> cru, mention valorisante comme un lieu-dit ...)	Millésime	Préciser pour chaque ligne le type de déclaration <input checked="" type="checkbox"/> Transaction : N° de contrat et identité de l'acheteur (Préciser hors France si nécessaire) <input type="checkbox"/> Mise à la consommation : <i>Jour du conditionnement</i> <input type="checkbox"/> Petit vrac (vente à la tireuse) ou VVP	N° des Cuves ou nombre de fûts pour transaction, petit vrac VVP ou mise à la consommation en procédure renforcée OU N° du lot pour la mise à la consommation	Volume concerné En hl	Noms des copartageants, N° CVI ou PPM et ventilation des volumes (à remplir que si la demande est faite pour les copartageants désignés)
<u>Richebours</u>	<u>2020</u>	<u>Bois Contat n° 15124E Acheteur VINUM Saif</u>	<u>1 fût</u>	<u>2,28 hl</u>	

J'accepte que mon vin soit dégusté dans tout lieu de dégustation de SIQOCERT afin d'accélérer les délais de traitement de mon dossier (uniquement possible pour les opérateurs des appellations beaujolaises, bourguignonnes\* et chablisiennes)

Le soussigné M. .... déclare renoncer à commercialiser avec la mention « nouveau » les volumes de vin intégrés à la présente déclaration de transaction ou de mise à la consommation. Ci-contre, détail des volumes et des lots de vin concernés	Désignation du produit concerné	N° du lot de vin nouveau non conditionné avant leur intégration dans les vins de garde	Volume du lot en hl	Volume intégré dans la présente déclaration en hl

S'il y a un coupage (assemblage de millésimes), vous devez fournir votre registre d'assemblage. S'il s'agit d'un repli, vous devez joindre votre déclaration de repli.  
 \*sauf pour les AOC Bourgognes, Bourgogne Aligoté, Coteaux Bourguignons et Bourgogne Passe-Tout-Grains  
 A renvoyer à SIQOCERT :  
 210 Boulevard Vermorel - CS70260 - 69659 Villefranche sur Saône CEDEX  
 Tel. 04.74.02.22.60 Fax. 04.74.02.22.69 E-mail : siqocert@siqocert.fr